

# SÉANCE extraordinaire

LE 24 janvier 2017

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 24 janvier 2017, à 16 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Richard Duguay, Christian Dea et Gilles Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Messieurs Roch Giroux, directeur général et greffier.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### 170121.031 TECQ 2014-2018 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT V-193-2016

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement numéro V-193-2016 adopté le 31 août 2016, la Conseil a décrété la réalisation de travaux prévus dans le cadre de la programmation de la taxe d'accise sur l'essence et autorisant une dépense et un emprunt n'excédant pas 566 700 \$ à ces fins;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite modifier le montant de l'emprunt afin qu'il soit égal au montant de la subvention provenant du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et d'amender le règlement en conséquence;

ATTENDU qu'il y a lieu de se prévaloir de l'article 564, de la Loi sur les cités et villes et d'adopter la présente résolution puisqu'elle n'a pas pour effet de changer l'objet de l'emprunt et qu'elle n'augmentera pas les charges des contribuables;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu de modifier le règlement d'emprunt V-193-2016 de la façon suivante :

1. Le titre du règlement est modifié comme suit :

« Règlement concernant la réalisation de travaux prévus dans le cadre de la programmation de la taxe d'accise sur l'essence et autorisant une dépense de 566 700 \$ et un emprunt n'excédant pas 539 700 \$ à ces fins »

2. L'article 3 est remplacé par le suivant :

3.1 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 539 700 \$ sur une période de dix (10) ans.

3.2 Le Conseil approuve au paiement de l'emprunt décrété ci-dessus un montant de 27 000 \$ au fonds général pour financer le solde de la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170124.032 ENTENTE PROJET « SAULES » - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville l'entente intermunicipale concernant l'implantation de la culture de saules sur l'ancien dépotoir de la ville de Chandler.

Bien que tous les membres du Conseil aient voté favorablement concernant la signature de l'entente à intervenir, ces derniers ont manifesté leurs inquiétudes concernant les odeurs potentielles et leur vigilance sur cette question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170124.033 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE – TOURNOI PEE-WEE 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente pour la tenue du tournoi PEE-WEE du 25 au 29 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170124.034 MANDAT ET AUTORISATION COMITÉ DE PILOTAGE RH – ÉLABORATION D’UN PLAN D’ACTION POUR LA RÉALISATION DE LA PHASE 2 DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 160502.099 autorisant la mise en place d’un service de ressources humaines à la Ville de Chandler afin de permettre aux salariés d’appuyer l’exercice de leurs fonctions sur des principes et des règles qu’il s’avère primordial de respecter afin de préserver et maintenir la confiance des citoyens en leur administration municipale;

CONSIDÉRANT que la première phase du processus est achevée et que la recommandation du service des ressources humaines est de poursuivre le processus de développement organisationnel;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d’autoriser le comité de pilotage RH à entreprendre les démarches nécessaires pour planifier un plan d’action et réaliser la phase « intégration » du développement organisationnel.

Il est également résolu d’autoriser le comité de pilotage RH de faire appel aux services du Groupe SCE pour réaliser le mandat pour un montant approximatif de 17 900 \$, taxes non incluses.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**170124.035 OCTROI DE CONTRAT – CÉRAMIQUE DE CHOIX – REVÊTEMENT DE PLANCHER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d’accepter la soumission numéro 3301 au montant de 24 977.19 \$, toutes taxes incluses, de Céramique de Choix pour changer le revêtement de plancher d’une partie de l’hôtel de ville.

Il est également résolu d’autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à entreprendre les démarches nécessaires pour réaliser le projet. De plus, ce montant sera prélevé à même le budget prévu pour les améliorations locatives de l’hôtel de Ville.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**170124.036 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 16 h 52.

**VILLE DE CHANDLER**

---

**Louissette Langlois**  
**Maire**

---

**Roch Giroux,**  
**Directeur général et geffier**